

FICHE DE POSTE

ELAGUEUR

Autres dénominations : Grimpeur-élagueur, Monteur-élagueur, Élagueur en taille raisonnée

Mission et qualités

L'élagueur réalise les opérations techniques de taille en hauteur, d'abattage ou de soins aux arbres en espaces verts. Son organisation compte énormément pour son efficacité. Il faut qu'il sache préparer son chantier puis son intervention dans l'arbre ; monter et descendre trop fréquemment est non seulement synonyme de perte de temps mais aussi de prise de risques supplémentaires.

Activités

L'élagueur organise ses interventions sur le chantier :

- Il repère l'arbre sur lequel il doit opérer et apprécie les contraintes : stade de développement et physiologie de l'arbre, état phytosanitaire et mécanique ainsi que l'environnement.
- Il établit un mode opératoire selon les caractéristiques techniques du chantier, au regard du cahier des charges. Il prévoit le matériel et les techniques de grimpe ou de taille.

L'élagueur taille les arbres en respectant les techniques et les conditions de sécurité :

- Il repère et sélectionne les branches nécessitant une intervention et effectue la taille à l'aide de scies ou de tronçonneuse à élaguer.
- Il envisage la taille selon le mode choisi (taille de formation, d'entretien ou sanitaire, d'architecture, d'accompagnement ou de reformation) et utilise les techniques d'accès les plus appropriées afin d'atteindre la couronne, partie supérieure de l'arbre (lancer de petit sac, cordes d'accès, échelle de pied, nacelle...).

L'élagueur apporte également des soins aux arbres tels que le nettoyage des plaies. Il peut être amené à pratiquer l'abattage ou à mettre en œuvre des méthodes de consolidation telles que l'haubanage (mise en sécurité des arbres trop vieux ou dont les branches sont trop grosses afin d'éviter leur chute).

Conditions d'exercice

Au sein d'une entreprise spécialisée en élagage ou dans une collectivité territoriale, l'élagueur exerce, selon le cas, sous l'autorité d'un chef d'équipe, d'un chef de chantier ou directement d'un chef d'entreprise. Il pratique ses interventions systématiquement accompagné d'un homme de pied. Ses déplacements sont quotidiens. Bien que travaillant tout au long de l'année, il est soumis à la saisonnalité découlant des contraintes liées à la biologie de l'arbre (montée de sève au printemps, chute des feuilles en automne...) ou aux contraintes de temps (vent, gel, neige, sécheresse...).

Compétences et qualités

L'élagueur maîtrise les techniques de taille ainsi que celles d'accès et de déplacement dans l'arbre, dans le respect des règles de sécurité et du végétal. Il possède une bonne condition physique, n'est pas sensible au vertige et doit faire preuve de calme et de réflexion pour éviter tout risque inutile. Il connaît

également l'ensemble des végétaux sur lesquels il intervient, leur développement et leur entretien. Il est capable de détecter les maladies et les défauts des arbres et de fournir des conseils à cet égard. L'élagueur doit fournir un travail fini, propre et esthétique.

Formation

- Certificat de spécialisation Taille et soins aux arbres
- Certificat de spécialisation Gestion des arbres d'ornement

Perspectives d'évolution

En développant une expérience d'encadrement du personnel, le monteur-élagueur confirmé peut devenir chef d'équipe, puis après l'acquisition de connaissances supplémentaires, conducteur de travaux (en élagage).

S'il dispose de la formation adéquate, il pourra accéder à un emploi de gestionnaire du patrimoine arboré ou de technicien de l'arbre urbain.